

St. Pere étoit affilé dans cette fonction des Cardinaux Paulucci Titulaire de cette Eglise, Pignatelli, Scori, Belluga, Althieri, Marefoschi, Orighi, Marini, les deux Albani, & de plusieurs Evêques & autres Prelats. Le 28. S. S. donna Audience au Cardinal Alberoni, au Cardinal Pignatelli, qui depuis est retourné à son Archevêché de *Naples*, & à Mr. Rienne Conti, qui parut pour la premiere fois en habit seculier, comme Duc de Guadagnola. Ce Seigneur se rendit à cette Audience avec un nombreux Cortege de Carosses, & fut reçu très-gracieusement du St. Pere. Le Duc de Poli a pris, au contraire l'habit Ecclesiastique. Le Pape est toujours, dit-on, dans la resolution de maintenir la Bulle contre le Tribunal de la Monarchie de *Sicile*, & on assure que S. S. s'en expliqua en termes fort précis dans une Audience qu'Elle donna dernièrement au Cardinal Cinsuegos. L'Empereur a assigné une pension de 600. écus sur l'Evêché de *Catanée* dans le Royaume de *Naples*, à Mr. Busli, en recompense de ce qu'il apporta à *Vienne* la Barette au Cardinal Cinsuegos lorsqu'il fut élevé à la Pourpre. Le Duc de Coscia est parti pour sa Résidence de *Chieti* dans la *Bruzze*. Les divertissemens du Carnaval ont été permis, & l'ouverture s'en est faite à l'ordinaire.

IV. Quelque sainte & édifiante que soit la vie que mene le Pape à présent regnant, il se trouve des personnes assez possédées de la manie de critiquer, pour attaquer dans leurs Ecrits une conduite aussi irréprochable & aussi respectable. Un de ces Libelles étant dernièrement parvenu à la connoissance du Gouvernement avec le nom de l'Auteur, on lui auroit mal fait passer son tems, si S. S. qui rend le bien pour le mal, ne l'avoit fait évaier, & condamner à un bannissement, pour